



EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS  
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

**Avis de confidentialité**  
**OUVERTURE DE L'ANNEE JUDICIAIRE**

**1. Qui est responsable du traitement des données ?**

La Cour européenne des droits de l'homme et son greffe (« la Cour », « CEDH » ou « nous ») sont les « responsables du traitement des données » en ce qui concerne le traitement des données personnelles dans le cadre de l'ouverture de l'année judiciaire, ce qui signifie qu'ils sont investis du pouvoir de décision en matière de traitement de ces données. Le traitement de vos données personnelles est régi par le Règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données à caractère personnel, adopté par le Comité des Ministres le 15 juin 2022.

**2. Quelles données traitons-nous et à quelles fins ?**

Nous traitons les données personnelles que vous nous communiquez directement ou qui nous sont transmises par une autre source légitime (par exemple votre employeur ou votre assistant) dans la mesure où elles nous sont nécessaires pour assurer votre participation à l'ouverture de l'année judiciaire (comprenant l'audience solennelle et le séminaire judiciaire).

Nous traitons les catégories de données personnelles mentionnées ci-dessous, aux fins suivantes :

**a) Gestion des participants**

Pour préparer votre visite dans le cadre de l'ouverture de l'année judiciaire, nous avons besoin de connaître votre prénom, votre nom, votre fonction, votre adresse de messagerie électronique, votre numéro de téléphone ainsi que votre pays. Nous avons besoin de ces données pour faire en sorte que l'ordre du jour corresponde à vos intérêts et besoins spécifiques, ainsi que pour envoyer les invitations à l'évènement.

Nous établissons également une liste de participants à des fins de gestion des inscriptions et d'organisation du service de restauration.

**b) Préparation et diffusion de l'ordre du jour**

En même temps que nous préparons la documentation sur l'évènement, nous établissons un ordre du jour qui est remis le jour de l'évènement et publié sur notre site internet. L'ordre du jour contient les éléments suivants :

- Thème
- Prénom et nom de l'intervenant
- Fonction de l'intervenant

Vous pouvez vous opposer à ce que vos données apparaissent dans l'ordre du jour ou nous indiquer celles qui ne doivent pas y figurer. Si tel est le cas, veuillez nous contacter au moment de votre inscription, au plus tard une semaine avant la tenue de l'évènement.

**c) Remboursement des frais de déplacement**

Si vous êtes éligible au remboursement des frais de déplacement, conformément aux règles applicables, nous pourrions également traiter les catégories de données suivantes en fonction de la nature des dépenses engagées : coordonnées bancaires, itinéraires, copies des billets correspondants, justificatifs des dépenses effectivement engagées tels que les factures et bordereaux ou relevés de cartes de crédits. Dans ce cas, nous vous demanderons ultérieurement les informations et documents nécessaires.

#### **d) Prise de photos, vidéos et enregistrements audio**

Dans le cadre de cet événement, des photos, vidéos et/ou enregistrements audio officiels pourront être réalisés à des fins de communication et de promotion. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans ces photos et/ou enregistrements, nous vous invitons à nous contacter avant le début de l'événement. Nous ferons tout notre possible pour respecter votre demande.

#### **3. Quelle est la base juridique du traitement de vos données ?**

Nous traitons vos données à caractère personnel sur la base des instruments juridiques et du règlement intérieur du Conseil de l'Europe en vue de mener les activités nécessaires à l'exécution du mandat de l'Organisation.

La base légale pour la prise et l'utilisation éventuelle des photos, vidéos et enregistrements audio est notre intérêt légitime à promouvoir et documenter l'événement.

#### **4. Qui a accès à vos données ?**

Seules les unités ou les personnes travaillant au sein du Conseil de l'Europe et de la Cour européenne des droits de l'homme qui ont en besoin pour assurer la bonne organisation de l'évènement ont accès à vos données personnelles.

Nous utilisons le processeur de données Microsoft Forms pour les inscriptions à l'évènement. Des informations sur la sécurité et la confidentialité de Microsoft Forms sont disponibles [ici](#).

Des photos, vidéos et/ou enregistrements audio faits lors de l'évènement peuvent être diffusés sur Internet, les réseaux sociaux ou dans d'autres canaux de communication publique.

#### **5. Comment conservons-nous vos données personnelles ?**

Vos données à caractère personnel seront conservées sous format électronique sur les serveurs du Conseil de l'Europe situés dans l'Union européenne. Nous avons mis en place des mesures de sécurité pour protéger vos données à caractère personnel contre la perte accidentelle, l'utilisation ou la consultation non autorisée, ainsi que la modification ou la divulgation. Ces mesures comprennent l'utilisation de serveurs cryptés, la limitation de l'accès à toutes les bases de données aux seules personnes qui en ont besoin et la sauvegarde sécurisée de toutes les données.

#### **6. Combien de temps vos données personnelles seront-elles conservées ?**

Nous traitons et conservons vos données à caractère personnel aussi longtemps que nécessaire pour l'organisation de l'ouverture de l'année judiciaire et des activités de suivi, y compris pour vous communiquer des informations sur les activités et événements à venir.

La liste des participants et les autres documents relatifs à cet évènement sont conservés à des fins archivistiques conformément aux règles du Conseil de l'Europe en matière d'archivage.

#### **7. Quels sont vos droits en matière de protection des données ?**

Vous avez le droit :

- de demander l'accès aux informations personnelles vous concernant que nous détenons ;
- d'obtenir la rectification de données personnelles incomplètes ou inexacts vous concernant ;
- d'obtenir l'effacement ou la suppression de vos données à caractère personnel lorsqu'il n'y a aucune raison valable de les conserver ;
- de vous opposer au traitement de vos données personnelles pour des raisons tenant à votre situation.

## 8. Contacts

Si vous souhaitez exercer l'un des droits énoncés ci-dessus ou si vous avez la moindre question, inquiétude ou demande quant à la manière dont vos données sont recueillies et utilisées, veuillez contacter le Conseil de l'Europe :

- en soumettant votre demande via le formulaire disponible : [EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS](#),
- en envoyant un courrier électronique au délégué à la protection des données du Conseil de l'Europe ([dpo@coe.int](mailto:dpo@coe.int)).

Si vous estimez que nous n'avons pas répondu de manière satisfaisante à votre demande et considérez que vos droits en matière de protection des données ont été enfreints du fait du traitement de vos données à caractère personnel, vous pouvez déposer une réclamation auprès du Commissaire à la protection des données du Conseil de l'Europe par courrier électronique ([datacommissioner@coe.int](mailto:datacommissioner@coe.int)).